

« les seigneurs sont gouvernés par le clergé , ni ils ne sauraient vivre et seraient comme bêtes , si le clergé n'était ;
« et le clergé conseille et exhorte les seigneurs à faire ce qu'ils font. »

Toute cette partie de l'histoire de l'Église au XIV^e siècle , plus ou moins négligée par les autres historiens , a été admirablement mise en lumière par M. l'abbé Christophe. Il revendique avec raison pour Clément V et surtout pour Jean XXII un rôle considérable dans le développement des institutions ecclésiastiques. Jean XXII a étendu les missions , suscité , favorisé l'activité intellectuelle par des fondations nombreuses et des controverses célèbres qui n'avaient été exposées nulle part avec autant de lucidité et d'intérêt. Il fit aussi , dans les diverses branches de l'administration pontificale , et surtout dans les finances , des innovations remarquables ; il augmenta considérablement les revenus et par conséquent les forces de la papauté par des mesures que la presque universalité des historiens ont mal jugées. Il y a une grande analogie entre le système financier des papes de cette époque et celui des rois de France ; mais le premier n'en présente pas moins une incontestable supériorité , et quoiqu'il fût loin d'être sans abus , il est manifeste que les attaques trop ordinaires dirigées contre lui par les historiens modernes n'accusent de leur part qu'une inintelligence complète du temps dont ils parlent.

Beaucoup d'auteurs ont fait remonter jusqu'au XIV^e siècle les origines de la réforme protestante , et les ont datées du grand schisme. C'est là encore une opinion que l'histoire de M. Christophe doit au moins fortement ébranler. Car il serait difficile de dire s'il y eut alors plus ou moins de controverses qu'à aucune des autres époques de l'histoire ecclésiastique. Ou le protestantisme ne se rattache pas aux hérésies de ce temps , ou il se rattache tout aussi bien à celles qui ont éclaté dans tous les